

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BERN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 23 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois janvier à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 17 janvier 2025

Secrétaire de séance : Dominique QUEHEILLE

Etaiènt présents 46 titulaires, 1 délégué suppléant et 12 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, Jean-Claude COSTE, Jean-François CAS AUX, Gilbert HONDAREITE, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZ AURANG, Henri BELLEGARDE, Philippe VIGNEAU, Fabienne TOUVARD, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe PECAUT, Claude LACOUR, Jean-Michel IDO IPE, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPE, Claude BERNIARD, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Stéphane LARTIGUE, Frédéric LOUSTAU, Jean-Paul PORTESS ENY, Pierre BAHOU M, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Muriel BIOT, Elisabeth MIQUEU, Marie-Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE,

Suppléant : Serge BERTRANINE-CHANQUET (suppléant de Christine CABON)

Pouvoirs : André BERNOS à Philippe PECAUT, Françoise ASSAD à Jean SARASOLA, Alexandre LEHMANN à Philippe VIGNEAU, Laurent KELLER à Claude BERNIARD, Fabienne MENE-SAFFRANE à Marc OXIBAR, Philippe GARROTE à Dominique QUEHEILLE, Jean CONTOU-CARRÈRE à Flora LAPERNE, Emmanuelle GRACIA à Sami BOURI, Chantal LECOMTE à Anne SAOUTER, Anne BARBET à Brigitte ROSSI, Christophe GUERY à Daniel LACRAMPE, Bruno JUNGALAS à Marthe CLOT,

Absents : Marie-Pierre CASTAINGS, Jean-Jacques BORDENAVE, Ophélie ESCOT, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Sylvie BETAT, Philippe SANSAMAT, Michel CONTOU-CARRERE, Michèle CAZADOUMECQ, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Gérard LEPRETRE, Laurence DUPRIEZ, Patrick MAILLET, Alain QUINTANA,

RAPPORT N°250123-02-ENF

**RENOUVELLEMENT DES PROJETS DE FONCTIONNEMENT
DU RELAIS PETITE ENFANCE DU HAUT-BERN
ET DU LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS RICOCHET**

M-L. BISTUE explique que ces projets de fonctionnement sont des définissent les axes et méthodes de travail de ces dispositifs sur la période de contractualisation avec la CAF en lien avec le référentiel national des RPE, pour le premier, et le cahier des charges national des LAEP, pour le second.

Le Relais Petite Enfance (RPE) et le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) Ricochet bénéficient d'un accompagnement technique et financier de la part de la Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées-Atlantiques sous condition de validation du projet de fonctionnement de ces services par le Conseil d'Administration de la CAF.

1. Relais Petite Enfance

Porte d'entrée de l'accueil du jeune enfant sur le territoire, le RPE du Haut-Béarn est géré par le service Petite Enfance de la Communauté de Communes du Haut-Béarn.

Le projet de fonctionnement 2020-2024 est arrivé à échéance le 31 décembre 2024 et a fait l'objet d'un comité de suivi partenarial le 8 juillet permettant de dresser le bilan. Un nouveau projet de fonctionnement a été élaboré en concertation avec la CAF et couvrira la période 2025-2028.

Il intègre les orientations émises à la suite du bilan du projet de fonctionnement 2020-2024 et l'évolution des missions des RPE telles que définies dans la réforme des modes d'accueil du jeune enfant et l'ordonnance n°2021-611 du 19 mai relative aux services aux familles.

Il réaffirme les missions attendues du RPE en matière d'information des familles sur les modes d'accueil pour leur enfant et d'accompagnement des professionnels de l'accueil individuel (assistant maternel et garde à domicile) dans le cadre de leur métier.

Le projet pluriannuel de fonctionnement du RPE, joint à la présente délibération, a été présenté et approuvé par le comité de suivi partenarial du 8 novembre dernier.

2. Lieu d'Accueil Enfants-Parents Ricochet

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) Ricochet est porté par la Communauté de Communes du Haut-Béarn dans un objectif de soutien à la parentalité des familles avec enfants de 0 à 6 ans. Il est un espace de socialisation qui accueille de manière libre, gratuite et sans inscription des jeunes enfants accompagnés d'un adulte référent.

Le projet de fonctionnement 2021-2024 est arrivé à échéance le 31 décembre 2024. De la même manière que pour le RPE, un nouveau projet de fonctionnement a été élaboré en concertation avec la CAF et couvrira la période 2025-2028. Il a été présenté en comité de suivi partenarial le 14 octobre dernier.

Ces deux projets seront transmis à la CAF pour validation finale et mise en œuvre à compter du 1er janvier 2025 pour une durée de 4 ans.

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **ADOPTE** le présent rapport,
- **VALIDE** les projets de fonctionnement du Relais Petite Enfance du Haut-Béarn et du Lieu d'Accueil Enfants-Parents Ricochet 2025-2028,

- **AUTORISE** le Président à signer les nouvelles conventions de financement avec la CAF pour la période 2025-2028 et tous les documents afférents.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 23 janvier 2025
Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

La secrétaire de séance

Le Président

Signé DQ

Signé BU

Dominique QUEHEILLE

Bernard UTHURRY